

# Explorer le texte

## Leçon 1 – Indices externes

.....

### Avertissement

La présente leçon est la **première étape** du processus d'exploration d'un texte. Pour connaître le processus complet, vous devez faire ensuite, dans l'ordre, les leçons 2, 3 et 4 en gardant chaque fois vos fiches de travail et les corrigés.

### LA LECTURE EXPLORATOIRE

Bien lire, est-ce lire toujours mot à mot en suivant le fil du texte ? **Non**. Dans une telle lecture, l'arbre peut cacher la forêt : on perd du temps et on se perd dans le texte. Comment alors prendre connaissance d'un texte sans le lire intégralement ?

Le lecteur qui veut, **en quelques minutes**, se faire une idée d'un texte avant d'en faire une lecture approfondie ou, au contraire, de l'abandonner, effectue une lecture exploratoire. Il procède alors, de façon suivie, à **trois survols** distincts dans l'ordre proposé ci-dessous :

1. Le premier survol : les indices externes du texte (leçon 1) ;
2. Le deuxième survol : le début et la fin du texte (leçon 2) ;
3. Le troisième survol : la progression des idées (leçon 3).

À l'issue de chaque survol, le lecteur formule une ébauche provisoire mais de plus en plus précise du **sens global** du texte. Les informations recueillies à chaque étape sont utilisées à l'étape suivante.

Rendu à l'**étape finale** (leçon 4), le lecteur établit, en s'appuyant sur les informations accumulées au cours des trois survols précédents et toujours sans avoir lu le texte au complet, une dernière hypothèse sur le sens global du texte, c'est-à-dire sur l'**intention** de l'auteur et sur l'**idée directrice** développée.

### LE PREMIER SURVOL

Le premier survol permet au lecteur de se mettre en état d'**interaction avec le texte**. Par son questionnement sur chaque élément qu'il observe, il mobilise ses connaissances, stimule sa curiosité, aiguise sa sensibilité et son esprit critique.

Ce premier balayage du texte vise le repérage et le questionnement des **indices externes** qui constituent le **paratexte**, c'est-à-dire tout ce qui accompagne le texte :

- Le **titre**, le **sous-titre** et les **intertitres** (s'il y en a) informent du **thème**, c'est-à-dire de ce dont parle le texte ; généralement aussi, ils annoncent le **propos**, ce que l'on dit du thème.
- L'identification de l'**auteur** incite le lecteur à vérifier dans ses connaissances s'il s'agit de quelqu'un dont il a déjà lu un autre écrit.
- L'identification de l'**éditeur**, de la **date** et du **lieu** de parution situe le texte à la fois historiquement, géographiquement et socialement dans l'univers culturel.
- Le **chapeau** ou paragraphe de présentation propose un résumé du texte ou de la situation qui en est l'origine, apporte des informations qui situent l'auteur et le texte dans le contexte socioculturel, ou suggère au lecteur une piste de lecture.
- Des **illustrations** donnent un indice du contenu du texte.

## LA CONSTRUCTION DU SENS GLOBAL

Une bonne lecture est une lecture active : on ne découvre pas un sens, on le construit. La construction du sens d'un texte commence, dès le premier survol, par la formulation d'une ébauche du **sens global** du texte et par une hypothèse sur l'intention et le **type de texte**. Lors des autres survols, le lecteur confirmera ou transformera son hypothèse de départ.

- Le **sens global** d'un texte représente le projet d'écriture de l'auteur. Ce projet se caractérise par :
  - une **intention** (émouvoir, convaincre, informer, exprimer, raconter, expliquer, etc.),
  - une **idée directrice**, c'est-à-dire celle qui motive tout le développement du texte, qui le traverse. Comme toute idée, elle est nécessairement constituée de deux éléments : le thème (ce dont on parle) et le propos (ce que l'on dit du thème).
- Le **type de texte** est déterminé par des éléments qui répondent à l'intention : l'organisation thématique et logique des idées peut suivre différentes structures stéréotypées. La perception de l'intention de l'auteur permet au lecteur de reconnaître notamment :
  - le texte **narratif** (intention : raconter)
  - le texte **informatif** (intention : faire connaître, expliquer)
  - le texte **argumentatif** (intention : convaincre)
  - le texte **expressif** (intention : émouvoir, exprimer)
  - le texte **prescriptif** (intention : faire accomplir une action, réaliser une tâche)

## Consignes

.....  
▶ En **moins d'une minute**, crayon en main,

- Balayez le **texte** de haut en bas en portant attention aux éléments qui l'accompagnent et le situent (le paratexte). Soulignez-les.
- Ce faisant, posez-vous des questions sur les indices observés et prenez conscience des réactions personnelles (questions, émotions, rappel de connaissances, d'expériences personnelles) que ces éléments du paratexte suscitent chez vous.
- Notez les indices externes soulignés, puis vos questions et réflexions sur la **fiche de travail**.
- Formulez une hypothèse, toute provisoire, sur le sens global du texte – l'intention de l'auteur, l'idée directrice – et sur le type de texte.

Consultez le **corrigé**.

N'oubliez pas : puisque cette leçon est la première des quatre étapes de la lecture exploratoire, conservez le résultat des repérages sur les indices externes (fiche de travail et corrigé) pour répondre à la consigne des leçons suivantes.

.....

## Texte

*Journaliste et politologue, Alain Duhamel collabore à la revue Le Point qui marque la vie intellectuelle française depuis plusieurs années. Dans le texte source, il se sert des deux volets de sa vie professionnelle pour établir un rapprochement frappant. Même si son article concerne la vie politique française, il nous offre une excellente occasion de réfléchir à celle qui se déroule de ce côté-ci de l'Atlantique.*

### La politique

#### Le livre, une étape obligatoire de l'ascension politique

La tradition française associe assurément la politique et l'art littéraire. Des années durant, on a cru que l'éloquence oratoire qui est de mise dans le débat public signifiait la fin inéluctable du texte écrit. Erreur totale : d'une part, il est de rigueur que tous les textes votés (lois, règlements, décrets, ...) soient écrits ; d'autre part, fait sans doute étonnant, les discours de quelque importance ne sont pas improvisés, ils sont soigneusement rédigés au préalable. Non seulement le général de Gaulle rédigeait-il ses textes, mais il les mémorisait afin de maximiser de façon très personnelle le pouvoir de la parole. Lorsque le président François Mitterrand s'adressait au Bundestag allemand ou aux Nations unies, ses discours étaient le fruit d'une rédaction minutieuse où chaque virgule, chaque adjectif, chaque mot avait fait l'objet d'une réflexion attentive sur sa place dans les feuillets de son texte, comme s'il s'agissait d'écrire une page d'histoire. Il en est ainsi d'autres fameux discours de politiciens français comme Michel Rocard ou Jacques Chaban-Delmas.

On a cru, cependant, que la télévision allait changer les habitudes des hommes politiques au regard de l'écrit. Nouvelle erreur, on assiste à l'inverse : puisque les micros et les caméras, en misant sur l'instantanéité et l'émotion, montrent au public l'irrationnel, l'écrit politique devient alors le contrepoids nécessaire à l'approfondissement et à la rigueur intellectuelle, symboles de la qualité de leur auteur. Lorsqu'un politique veut imprimer sa marque, que fait-il ? Il prend la plume pour exprimer sa pensée avec le plus de maîtrise, quitte à utiliser les médias pour ensuite défendre et amplifier son message. En 1988, François Mitterrand a ainsi lancé sa candidature à la présidence par une « Lettre à tous les Français ». En France, l'ascension politique passe non seulement par le discours oral mais aussi par le texte écrit. Comme l'écrivait le journaliste Alain Duhamel, « Dans ce pays, la trace est orale, la marque est écrite ».

Texte adapté d'un article d'Alain Duhamel, dans « Vive l'écrit », *Le Point*, n° 1000, 16 novembre 1991, p. 26-27.

## Fiche de travail

### Indices externes

### Questions et réflexions

Titre :	
Sous-titre :	
Auteur :	
Éditeur :	
Date et lieu :	
Chapeau :	
Illustrations :	
Autres :	

**Première hypothèse sur l'intention de l'auteur et sur l'idée directrice du texte**

--

**Première hypothèse sur le type de texte**

--

## Corrigé

Indices externes	Questions et réflexions
Titre : <i>La politique</i>	Sous quel angle aborde-t-on « la politique » ?
Sous-titre : <i>Le livre, une étape obligatoire de l'ascension politique</i>	Le livre serait-il lié à l'ascension politique ?
Auteur : d'après Alain Duhamel	Duhamel : je ne le connais pas ; il a deux champs professionnels : journaliste et spécialiste en science politique ; il semble bien placé pour aborder le sujet.
Éditeur : <i>Le Point</i>	C'est une revue intellectuelle ( <i>Le Point</i> ) publiée en France.
Date et lieu : 1991, Paris	C'est un texte qui date de 1991 ; le propos est-il dépassé maintenant ? Est-il pertinent au Québec ?
Chapeau : Journaliste [...] Atlantique	Le texte propose un rapprochement entre les deux aspects de la vie professionnelle de l'auteur dans la vie politique française (à associer à la vie politique de chez nous).
Illustrations : aucune	Un texte résolument « intellectuel », sans concession à l'image.
Autres : –	Ce texte s'insère dans le 1000 <sup>e</sup> numéro de la revue. Est-ce un numéro spécial ? Ce numéro a un titre, « Vive l'écrit », qui tient de la prise de position.

### Première hypothèse sur l'intention de l'auteur et sur l'idée directrice du texte

Le texte semble vouloir nous convaincre qu'il y a un rapprochement entre le succès politique et le journalisme ou l'écriture d'un livre.

### Première hypothèse sur le type de texte

Un texte où l'on défend un point de vue doit être un texte argumentatif.

## GUIDE POUR LA CONSTRUCTION DU SENS

- De l'observation du paratexte, en particulier celle du titre, du sous-titre, du chapeau, je dégage l'idée suivante sur le projet de l'auteur : celui-ci semble avancer que le succès politique (thème du texte ?) est lié à l'écriture (propos ?). Le sous-titre est particulièrement explicite à ce sujet.
- Le paratexte m'amène cependant à me questionner sur certaines informations puisque ce texte n'est pas récent et n'est pas publié dans une revue québécoise.
- Cette idée, par ailleurs, s'insérerait bien dans un numéro de la revue dont le titre exclamatif, « Vive l'écrit », suggère une défense de l'écriture (intention de convaincre). Cela laisse prévoir un texte fondé sur des arguments, donc de type argumentatif.

## AU TERME DE CETTE LEÇON...

### Ce que je retiens

La lecture exploratoire constitue une stratégie globale exigeant **trois survols** pour donner tous ses fruits.

Pour l'instant, le survol des **indices externes** du texte permet déjà :

- de prévoir de quoi il sera question, c'est-à-dire du thème et du propos du texte ;
- d'avoir une **première hypothèse** sur le **sens global** du texte, c'est-à-dire sur l'intention et l'idée directrice ;
- d'avoir une hypothèse sur le **type de texte**.

Ces balises guideront le prochain survol du texte.

Cependant, si cette première exploration du texte amène déjà à conclure qu'il ne répond pas aux besoins présents, on l'abandonne.

### Les pistes d'apprentissage qui s'offrent à moi

- Effectuer les étapes suivantes de la lecture exploratoire (leçons 2, 3 et 4) pour connaître ce sur quoi elles portent et comment on les réalise, et pour préciser mon hypothèse sur le sens global du texte, toujours sans le lire de façon linéaire ;
- Pour développer mes automatismes, m'exercer à lire les indices externes d'autres textes, dans les revues, les journaux, les manuels scolaires, etc., et voir s'il n'y a pas d'autres types d'indices que ceux que l'on m'a présentés ;
- Approfondir déjà les liens que j'ai perçus entre le contenu du texte et mes expériences personnelles en réfléchissant aux diverses questions qui me sont venues :
  - L'auteur parle de livre dans son sous-titre : les politiciens français sont-ils véritablement des auteurs de livres ou davantage des journalistes ?
  - Ce texte parle de l'expérience des politiciens français ; ses propos sont-ils pertinents au Québec ? en Amérique ?
  - L'auteur a écrit ce texte en 1991 ; ses arguments sont-ils toujours valables dans la société actuelle marquée par les télécommunications, le multimédia, Internet ? Y aurait-il d'autres articles dans la revue qui aborderaient cette question ?